## EURODOM

# *L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**Semaine du 19 octobre au 23 octobre 2015**

**REPORT DU TRILOGUE SUR LA REVISION DU REGIME D’AIDE A LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES, DE BANANES ET DE LAIT DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :** Les discussions concernant le rapport de Marc TARABELLA (S&D/Belgique) sur le régime d'aide à la distribution de fruits et légumes, de bananes et de lait dans les établissements scolaires sont aujourd’hui au point mort. Alors que le Parlement et le Conseil ont adopté un mandat de négociation respectivement le 27 mai et le 16 juin dernier et que les trilogues devaient s’ouvrir le 20 octobre, la première réunion a été écourtée en raison d’un désaccord opposant les deux institutions sur la base juridique applicable dans le cadre des discussions. Alors que le Conseil estime que la fixation des montants attribués aux Etats membres dans le cadre de ce programme relève de la seule compétence des Etats membres en vertu de l’article 43.3 du TFUE (qui prévoit une simple consultation du PE sur la fixation des aides), le Parlement estime que cette révision relève de l’article 43.2 (procédure de codécision) en vertu des dispositions introduites par le Traité de Lisbonne (2009). Aucune date n’a encore été fixée pour la reprise des discussions. En l'absence d'accord interinstitutionnel sur cette proposition, les programmes existants continueraient à s'appliquer conformément à leurs cadres financiers et juridiques respectifs.

**DÉPLACEMENT DE LA COMMISSION PECH DU PARLEMENT EUROPÉEN À L’ÎLE DE LA RÉUNION DU 2 AU 4 NOVEMBRE, À L’INITIATIVE D’ALAIN CADEC :** A l’initiative du Président de la commission PECH du Parlement européen, Alain CADEC (PPE/France), une délégation de 4 eurodéputés se rendra, du 2 au 4 novembre, sur l’île de La Réunion pour une mission parlementaire. Cette mission présidée par Alain CADEC, sera notamment reçue par le Préfet de la République et le Président de Région et visitera des équipements et des armements de pêches. L’objectif sera de sensibiliser les parlementaires sur la réalité de la pêche dans les DOM afin que leurs spécificités soient mieux comprises et mieux prises en compte à l’avenir dans la règlementation. Cette visite fait suite à l’audition au Parlement européen du 4 décembre 2014 de Jean-Claude YOYOTTE, Président de la commission DOM au CNPMEM, sur les secteurs de la pêche et de l’aquaculture dans les RUP. A cette occasion, les pêcheurs ont plaidé pour qu’un rapport d’initiative sur le financement de nouveaux bateaux pour les pêcheries des RUP soit étudié, ce déplacement étant le préalable à une telle démarche.

**RETOUR SUR LA MISSION DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN SICILE, CONDUITE PAR YOUNOUS OMARJEE** : Lors de la commission du Développement régional du 15 octobre 2015, Younous OMARJEE (GUE/France) est revenu sur la mission parlementaire qu’il a présidée, les 23 et 25 septembre dernier en Sicile, dans le cadre de ses fonctions de vice-président de la commission parlementaire de la politique régionale. L’élu de l’île de La Réunion a notamment fait un point sur les politiques de cohésion mises en œuvre sur cette île. En effet, l’objet de ce déplacement était d’observer la bonne application des fonds européens en Sicile pour la période 2014-2020, de faire le point sur la programmation passée 2007-2013 et de discuter avec les autorités locales des perspectives de développement. L’eurodéputé a ensuite expliqué que la Sicile est une «  *région insulaire qui fait partie des moins développées d’Europe* » ce qui rend « c*ompliquer la mise en œuvre des nouveaux objectifs des règlements, tant il y a des efforts à faire pour rattraper les retards* ». Néanmoins de nombreuses actions sont entreprises en ce qui concerne « *les objectifs de développement durable et d’innovation* ».

**ORGANISATION D’UNE MISSION PARLEMENTAIRE DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN MARTINIQUE AU PREMIER SEMESTRE 2016 :** Les coordinateurs de la commission du Développement régional ont accepté jeudi 15 octobre, la demande de l’eurodéputé Louis-Joseph MANSCOUR (S&D/France) d’organiser le déplacement d’une délégation de parlementaires européens en Martinique au premier semestre 2016. Le programme de cette visite n’est pas encore connu néanmoins il devrait être question de visites en lien avec l’application de la politique régionale européenne sur cet île (projet FEDER, FSE, CTE…). L’élu des Antilles conduira la délégation.

**LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AU CŒUR DU CONSEIL AGRI-PECH DU 22 ET 23 OCTOBRE :** Au cours de la réunion du 22-23 octobre dernier, le Conseil présidé par M. Fernand ETGEN, Ministre de l'agriculture, de la viticulture et de la protection des consommateurs du Luxembourg, a évoqué la question de la contribution de l'agriculture au changement climatique. Ce point, est mis à l’ordre du jour dans la perspective de la COP21, la conférence qui aura lieu du 30 novembre au 11 décembre 2015 et qui est sensée aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l’objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. A ce sujet, l’agriculture est à la fois une source de gaz à effet de serre et un puits, les prairies étant des compartiments susceptibles de stocker du carbone et donc de compenser les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur. Le changement climatique a lui aussi un impact sur l'agriculture, qui doit s'adapter aux nouvelles conditions climatiques (étés plus secs, hivers plus doux et pluvieux, augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes). C’est ainsi que les Ministres de l’Agriculture des Etats membres ont discuté de la mise en place de nouvelles mesures destinées à atténuer les effets du changement climatique et à améliorer le lien entre sciences et pratiques agricoles au niveau de l'UE.

**RETOUR SUR COMMISSION DU DEVELOPPEMENT REGIONAL AU PARLEMENT EUROPEEN DU 15 OCTOBRE** **:** Les eurodéputés de la commission du Développement régional se sont réunis le 15 octobre 2015. La présidente, Mme MIHAYLOVA (ADLE/Bulgarie) a ouvert cette commission en faisant un point sur la Conférence des Présidents avec le Collège des Commissaires qui a eu lieu à Strasbourg le 7 octobre. Au cours de cette réunion, a été abordée la révision à mi-parcours du cadre pluriannuel dans le domaine de la cohésion. Une communication de la Commission interviendra au début de l’année prochaine, mais Mme MIHAYLOVA a d’ores et déjà assuré que les priorités politiques seront la simplification administrative et des instruments financiers. Par la suite une étude externe intitulée « Bilan des accords de partenariats adoptés » a été présentée. L’objectif de l’étude est d’étudier les accords de partenariats (AP) établis dans les 28 Etats membres, afin d’observer l’utilisation des fonds structurels et régionaux, ainsi que l’alignement de leur utilisation sur la stratégie Europe 2020. Pour cela, une analyse comparative des 28 AP a été réalisée en prenant en compte les aspects suivants : la transparence, le respect des objectifs de la stratégie 2020, les dispositions spécifiques liées au défi démographique et la synergie entre les fonds structurels d’investissements avec d’autres programmes de financement européens et avec les stratégies des bassins marins. Le constat a été fait que tous les EM ont utilisé les fonds du FEDER et du FSE ainsi que ceux de la pêche (à l’exception du Luxembourg). Concernant les conditions ex ante, elles ont été remplies dans tous les anciens EM (UE15), c’est dans l’ajustement de la règlementation environnementale que les résultats sont les meilleurs et dans les statistiques qu’ils sont moins bons.

**POINT D’ÉTAPE SUR LES GROUPES DE SUIVI DE LA COMMISSION DU COMMERCE INTERNATIONAL :** A l’occasion de la commission du Commerce international du 22 octobre 2015, Bernd LANGE (S&D/Allemagne), Président de la commission INTA, a fait un point sur les groupes de suivi, qui permettent aux eurodéputés d’être tenus informés des avancées des accords commerciaux en cours de négociations et d’adresser leurs éventuelles questions à la Commission. A cet effet, il en a profité pour rappeler que ces groupes ne doivent pas mener une vie autonome et doivent être imbriqués dans les activités des commissions. Le 28 septembre, le groupe de suivi UE/Australie, Nouvelle-Zélande s’est réuni. Il a été évoqué la possibilité d’un accord commercial avec ces deux pays, néanmoins de nombreuses discussions doivent avoir lieu. Le 29 septembre, le groupe de suivi UE/Japon s’est rencontré et poursuit son examen des négociations. Le 8 octobre, le groupe de suivi pour les Etats-Uniss’est réuni à Strasbourg, où il a été question de la rencontre entre Cécilia MALMSTROM, Commissaire en charge du Commerce international et M. Michael FROMAN, Représentant au Commerce des États-Unis. Le rythme des négociations semble cependant très limité. Le 19 octobre, le groupe de suivi UE/MERCOSUR a échangé sur le sujet avec le Chef d’Unité responsable pour l’Amérique latine. Il ressort de cet échange que les négociations ont peu progressé. Enfin, Jan ZAHRADIL (ECR/République-Tchèque), vice-Président de la commission INTA mais également référent sur l’accord UE-Vietnam, s’est exprimé sur cet accord. Ce dernier a rappelé l’accord de principe signé au mois de juillet et précisé qu’une réunion du groupe de suivi se tiendra d’ici à la fin de l’année ou au début de l’année prochaine, pour mettre un point final à ce dossier. De même il a été décidé de créer un groupe d’amitié avec le Vietnam pour suivre de manière informelle la mise en œuvre de cet accord.

**APPEL A MANIFESTATION D’INTERET POUR SELECTIONNER DES EXPERTS POUR LA NOUVELLE POLITIQUE DE PROMOTION :** Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé le 24 septembre dernier par la Commission afin d’établir une liste d'experts qui sélectionneront les programmes dans le cadre de la nouvelle politique de promotion. Leurs tâches consisteront notamment à fournir une expertise dans l'évaluation des propositions de projets de programmes d'information et de promotion reçus dans le cadre des appels à propositions annuels, et d’aider dans le suivi de l'exécution des projets. Les personnes intéressées par cet appel à propositions sont invités à consulter l'appel publié dans le Supplément au Journal officiel N ° 2 015 / S 185-335237, et à s’inscrire sur le site internet de la direction générale de la santé et sécurité alimentaire de la Commission : http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/experts/index.html. L'appel reste ouvert pendant cinq ans. Toute personne intéressée peut présenter une demande au cours de cette période, à l'exception des 3 derniers mois. L’Agence exécutive pour les consommateurs, la santé et l’alimentation(CHAFEA) dressera une liste des candidats qui répondront aux critères d'éligibilité, d'exclusion et de sélection énoncés dans l'appel. Les experts sélectionnés seront contractualisés et payés sur la base d'un montant fixe de 450 euros par jour. La liste ainsi établie pourra être également utilisée par la Commission européenne dans le même but.

**CONFERENCE SUR LA PROMOTION DES PARTENARIATS DANS L’OUTRE MER EUROPEEN:** Le 20 octobre dernier, une conférence sur la promotion des partenariats dans l’Outre-mer européen s’est tenue au Parlement européen à l’initiative du député Maurice PONGA (PPE – France), président du groupe de travail « Iles et Outre-mer » de l’intergroupe « Changement climatique, Biodiversité, Développement durable » au Parlement européen. Cette conférence visait à identifier les forces et les faiblesses des territoires ultramarins, RUP et PTOM, dans le domaine de la biodiversité et du changement climatique, et à présenter les initiatives des différents territoires en vue de la COP 21, qui se tiendra à Paris du 30 au 11 décembre 2015. La Ministre française des Outre-mer, George Pau-Langevin, a ouvert la conférence. Elle a rappelé les avancées réalisées lors de la Conférence de Guadeloupe sur la biodiversité et le climat en octobre 2014, notamment sur la protection des mangroves et la préservation de la biodiversité marine. Par ailleurs, la Ministre a affirmé que la COP 21 serait l’occasion de valoriser les initiatives locales mises en œuvre dans les RUP et les PTOM. Etaient également présents l’eurodéputé Louis Joseph MANSCOUR (S&D-France), Maina SAGE Députée à l’Assemblée nationale (Polynésie française), ainsi que des représentants des régions de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de La Réunion. Plusieurs experts de la Commission européenne ont également présentés les programmes européens relatifs à la préservation de la biodiversité et au changement climatique. M. PONGA a clôturé la conférence en adressant ses remerciements à la Commission européenne pour ses initiatives en matière de biodiversité et d’adaptation des programmes de financement européens à l’outre-mer, et en appelant à un partenariat renforcé.

**DIALOGUE ENTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LA COMMISSAIRE MALMSTRÖM SUR LA NOUVELLE STRATÉGIE COMMERCIALE DE L’UNION EUROPÉENNE « TRADE FOR ALL » :** Ce mardi 20 octobre, Cecilia MALMSTRÖM a rencontré une centaine de représentants de la société civile (ONG, syndicats, associations de consommateurs) pour discuter de la nouvelle stratégie commerciale de la Commission adoptée le 14 octobre dernier. La Commissaire a développé les 3 grands axes de sa stratégie : la transparence, l’efficacité et le respect des valeurs de l’Union. La transparence de la politique commerciale, qui devra être accrue, devra passer par la publication des directives de négociations dès qu’elles sont adoptées par le Conseil, par le développement du dialogue avec la société civile notamment au travers de consultations publiques, par la publication des textes des accords commerciaux dès que ceux-ci sont paraphés, la publication de rapport et de *position paper* de la Commission sur l’application des accords et sur les négociations en cours … Les acteurs de la société civile présents se sont félicités de cette approche mais ont exprimé leur inquiétude quant à sa mise en œuvre concrète.

**SEMINAIRE SUR LA NOUVELLE POLITIQUE EUROPENNNE DE PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES** : Le 22 octobre, la COPA-COGECA a organisé, à Bruxelles, un séminaire d’une journée sur la nouvelle politique de promotion. Ce séminaire, qui a réuni une centaine de participants (Commission européenne, représentant des Etats membres, organisations interprofessionnelles, etc), était divisé en trois sessions : (i) fonctionnement de la nouvelle règlementation présenté par la DG AGRI suivi d’une séance de questions-réponses, (ii) présentation de programmes cofinancés considérés comme des réussites, (iii) discussion autour des opportunités et des challenges de la nouvelle règlementation. La DG AGRI, représentée par le directeur de la Direction B [« Relations multilatérales, politique de qualité](http://europa.eu/whoiswho/public/index.cfm?fuseaction=idea.hierarchy&nodeID=1026223&lang=fr) » Diego CANGA FANO, le chef de l’unité promotion, Hans Erwin BARTH et plusieurs responsables de cette politique, a répondu aux questions et aux inquiétudes des participants. La Commission a notamment incité les organisations à proposer des programmes innovants : nouvelles destinations, nouvelles associations de produits, priorité aux programmes à destination des pays tiers. Etant donné l’augmentation du taux de cofinancement, du budget général de cette politique, et de la concurrence attendue, il a été rappelé que la Commission serait stricte dans la sélection des programmes et que ces derniers devraient avant tout porter un message européen.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 26 AU 30 OCTOBRE 2015**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPEEN** | **COMMISSION EUROPEENNE** | **CONSEIL DE L’UE** | **MINISTÈRES FRANÇAIS** |
| **Lundi****26/10** | **Session plénière du Parlement européen à Strasbourg****Discussion commune - Politique de cohésion :**Politique de cohésion et réexamen de la stratégie Europe 2020 - Rapport: Fernando RUAS (PPE/Portugal).Fonds structurels et d'investissement européens et saine gouvernance économique - Rapport: José BLANCO LÓPEZ (S&D/Espagne). |  | **Conseil Environnement** |  |
| **Mardi****27/10** | **Session plénière du Parlement européen à Strasbourg****Débat :**Conclusions de la réunion du Conseil européen des 15 et 16 octobre 2015 - Déclarations du Conseileuropéen et de la Commission.**Vote :**Politique agricole commune (PAC): abrogation des actes obsolètes - Rapport: Czesław Adam SIEKIERSKI (ECR/Pologne)**Discussion :**Programme de travail de la Commission pour 2016 - Déclaration de la Commission.Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016 - toutes sections - Rapport: José ManuelFernandes (PPE/Portugal), Gérard Deprez (ADLE/Belgique).Perspectives et révision de la stratégie Europe 2020 - Déclaration de la Commission |  |  |  |
| **Mercredi****28/10** | **Session plénière du Parlement européen à Strasbourg****Vote :**Projet de budget général de l'Union européenne pour 2016 - toutes sections. Budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2016. |  |  |  |
| **Jeudi****29/10** | **Session plénière du Parlement européen à Strasbourg****Discussions :**Nouveaux défis et concepts pour la promotion du tourisme en Europe - Rapport: Isabella De Monte (S&D/ Italie) | **Conférence de la plateforme des parties prenantes Atlantique, à Brest :*** Revitaliser l’économie marine et maritime dans la région Atlantique. Il montre
* Comment les Etats Membres de l’UE, leurs régions ainsi que la Commission européenne peuvent contribuer à créer une croissance durable dans les régions côtières
* Stimuler l’Economie Bleue
 |  |  |
| **Vendredi****3010** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |